



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2005-08-31

liens: [Publication](#)

[BelgoStat On-line](#)

[Information générale](#)

### Premiers résultats de la grande révision méthodologique des comptes nationaux: les comptes des administrations publiques

Ce mercredi 31 août 2005, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) publie les comptes non financiers des administrations publiques de l'année 2004.

Comme annoncé dans la publication ICN "Comptes détaillés et tableaux 1995-2003" d'octobre 2004, d'importantes modifications méthodologiques, parmi lesquelles certaines affectent les comptes des administrations publiques, sont apportées aux comptes nationaux en 2005.

Les principales modifications méthodologiques touchant les comptes des administrations publiques portent sur le reclassement d'unités (dont les sociétés régionales de transport public) affectant la délimitation du secteur des administrations publiques<sup>1</sup>. A l'exception de l'année 2002, ces modifications méthodologiques n'ont pratiquement pas d'impact sur le solde de financement.

Par rapport aux données publiées en avril 2005, les nouvelles données disponibles pour les communes et les zones de police montrent, pour les années 2002 à 2004, une détérioration des résultats des pouvoirs locaux. Il en résulte que le solde de financement de ce sous-secteur est depuis 2002 en moyenne de 0,2 p.c. du PIB moins favorable que celui estimé antérieurement. Les informations statistiques de base nécessaires pour l'établissement des comptes du sous-secteur des administrations locales sont disponibles très tardivement et incomplètes. L'ICN a déjà insisté auprès des instances compétentes pour que des initiatives soient prises afin de remédier à cette carence. En attendant l'ICN est contraint de faire des estimations sur base de sondages. Dès lors, l'ampleur des révisions qui affectent les résultats des finances locales est en général plus élevée que celle observée pour les autres sous-secteurs des administrations publiques.

Pour l'ensemble des administrations publiques, le solde de financement de 2004 établi dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs, qui est la référence dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance, présente un équilibre.

<sup>1</sup> Pour une explication détaillée de ces modifications voir la partie "Précisions méthodologiques relatifs aux comptes des administrations publiques" de la publication.

**DEPENSES ET RECETTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

	2000	2001	2002	2003	2004
<i>En millions d'euros</i>					
Recettes totales	123.656	128.538	133.186	140.506	142.330
dont:					
Recettes fiscales et parafiscales	111.763	115.142	119.490	121.564	128.592
Dépenses totales	123.445	126.890	133.218	140.289	142.325
Dépenses primaires	106.842	110.182	117.820	125.670	128.579
dont:					
Rémunérations	29.039	30.326	32.518	33.734	34.684
Prestations sociales	53.737	56.524	59.727	63.236	66.702
Charges d'intérêts	16.604	16.708	15.398	14.619	13.746
Solde primaire	16.815	18.356	15.366	14.837	13.751
Solde de financement selon la procédure déficits excessifs	211	1.648	-32	217	5
<i>En pourcentages du PIB</i>					
Recettes totales	49,9	50,6	51,0	52,1	50,2
Dépenses totales	49,8	49,9	51,0	52,0	50,2
Dépenses primaires	43,1	43,4	45,1	46,6	45,3
Charges d'intérêts	6,7	6,6	5,9	5,4	4,8
Solde primaire	6,8	7,2	5,9	5,5	4,8
Solde de financement selon la procédure déficits excessifs	0,1	0,6	0,0	0,1	0,0